



TRAVAUX

BOULEVARD SAINT-MARTIN, BOULEVARD SAINT-DENIS ET BOULEVARD DE BONNE NOUVELLE

En attendant la pérennisation de la piste cyclable et afin de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers, la Ville de Paris remplace les plots défectueux et reprend les marquages au sol par une signalétique de couleur blanche.

Afin de limiter l'impact sur la circulation, une partie de ces travaux devra exceptionnellement être réalisée de nuit. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Quoi ?

Sécurisation et entretien de l'aménagement cyclable provisoire.

Où ?

Les travaux interviendront sur les boulevards Saint-Martin, Saint-Denis et de Bonne Nouvelle.

Quand ?

Travaux de nuits du 28 mars au 15 avril de 22h00 à 6 h00.

Comment ?

- ⚠ Dépose des blocs en béton (GBA).
- ⚠ Pose de potelets auto-relevables et retro-réfléchissants.
- ⚠ Marquage de la piste en blanc.

Les impacts :

- ⚠ Fermeture de la piste cyclable le temps des travaux.
- ⚠ Neutralisation des zones de livraisons.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – CENTRE
31, RUE MAUONSEIL, PARIS 1^{ER}
TÉL. 01 44 76 65 00

ENTREPRISES

AXIMUM / AGILIS

Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975*

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE, ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER